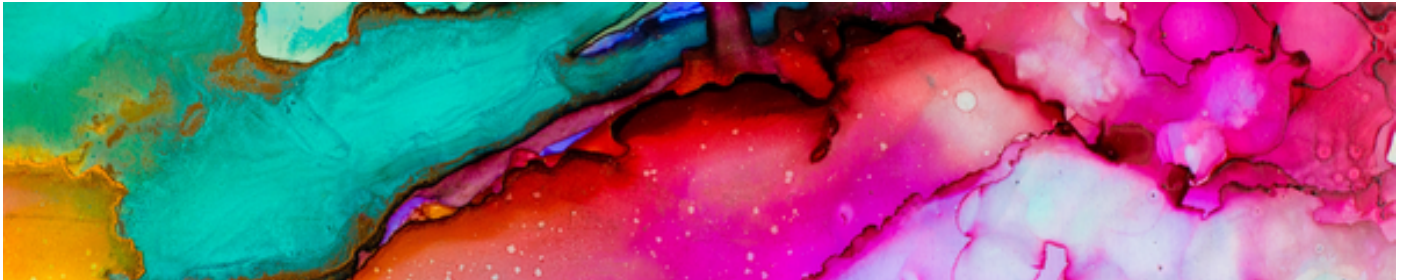


EFFETS SCOLAIRES VOIE ARTIS

2024-2025 – 4^e SECONDAIRE



FRAIS

Des frais de 315\$ seront ajoutés à votre état de compte au mois d'octobre si l'élève est sélectionné.

Le paiement de ses frais sera effectué en un versement selon le même mode de paiement que les droits de scolarité.

Trousse d'arts plastiques

Afin de compléter leur trousse ARTIS de l'année précédente, une liste sera disponible à l'Échelle du Monde.